



Du 19 au 23 janvier à Cannes

MIDEM 2003

37ème édition du Marché international du disque et de l'édition musicale et vidéo

www.midem.com

Du 21 au 26 janvier à Biarritz

FIPA 2003

16ème édition du Festival international de programmes audiovisuels

www.fipa.tm.fr

Le 3 mars 2003 au Forum des Images

DIXIEMES RENCONTRES DE LA CST

www.cst.fr

Deux soirées CST à ne pas manquer

18 décembre à 20 h

Audis Cinéphase : 20, avenue Marcel Martinie
92170 Vanves - Tél. : 01 41 09 73 73

Le Département Son organise une démonstration du nouveau procédé Dolby "MODEL 585" permettant de traiter les mixages 5.1 à 25 images/seconde. Cette démo aura lieu en "live" dans un audi de mixage : chez Cinéphase qui nous accueillera à cette occasion.

Venez nombreux, vous pouvez apporter vos mix et votre expérience, bien entendu, la réunion est ouverte aux autres Départements qui le souhaitent. Nous nous réunirons autour d'un pot. Merci de bien vouloir dans la mesure du possible confirmer votre présence à Dominique Bouyala-Dumas (dbdumas@cst.fr).

9 janvier 2003 de 20 h à 23 h

Soirée "Son Multicanal"
à la CST - 22/24, av de Saint-Ouen - 75018 Paris

Au lendemain du Forum International du Son Multicanal, organisé cette année à Radio France, cette soirée est destinée à résumer les connaissances acquises et les évolutions en matière de prise de son, traitement et diffusion multicanal.

La rencontre sera organisée en trois étapes :

1. Etat des lieux relatif à chaque secteur concerné cinématographique, télévisuel, radiophonique, discographique et multimédia
2. Présentation des dernières recommandations internationales UER/UIT
3. Atelier / débat autour des thèmes abordés

La CST quitte la rue Galilée

Les adhérents et tous nos interlocuteurs ou partenaires vont, en effet, devoir changer leurs habitudes. **Vous trouverez en page 3 toutes les informations sur notre nouvelle adresse.** L'ensemble des personnels permanents sont mobilisés sur la préparation de notre déménagement qui aura lieu les 13 et 14 décembre.

En parallèle, la CST fait progresser d'autres dossiers. En collaboration avec Thomson Multimédia et de nombreux partenaires, nous mettons en place des essais de leur nouvelle caméra VIPER en comparaison avec le 35mm. Le tournage organisé conjointement avec nos amis de l'AFC se déroulera du 16 au 20 décembre. Cette opération associera le maximum d'adhérents des Départements "Image" et "Imagerie Electronique" ainsi que de nombreux prestataires.

Avec la FICAM, nous allons aboutir dans les prochains jours à la mise en place d'un référencement des prestataires techniques du cinéma dans le cadre de l'agrément CNC.

Les entreprises françaises seraient référencées à partir de critères techniques et administratifs. La CST intervenant pour la partie technique.

CINEMA DU QUEBEC

Soirée CST SODEC 2002 :
150 invités de la CST présents...



De droite à gauche :

Kim NGuyen, réalisateur du film "Le Marais", Yves Fortin des Productions Thalie, producteur, Daniel Vincelette, Directeur photo, Pierre-William Glenn (Président de la CST), Yves Louchez (Directeur Général de la CST)

**“IBC 2002 : Plutôt calme” par François Luxereau****Compte-rendu lors de la réunion du Département Imagerie Electronique de la CST du 24/09/2002 (suite)****Des caméscopes nouvelle donne**

Sony ainsi que JVC sacrifient à la passion (la mode ?) de la diffusion en direct sur le Web avec des caméscopes dotés de sorties streaming sur port USB. Il s'agit d'un modèle léger PDX10 P de type “prosumer” chez Sony et chez JVC des modèles “Streamcorders” DV-5000 (caméscope professionnel DV d'épaule) et DV-300 (caméscope tri CCD de poing) qui peuvent être équipés d'une carte interface.

Ikegami propose son caméscope sur disque Editcam-2 DNS-301 W en version QuickTime (90 minutes d'enregistrement sur DD de 20 Go) tout en conservant une interface IEE 1394 ; ainsi qu'une version 201W qui est multiformat : AVR 70, DV, DVCPRO-50 ; MPEG-2/ D-10.

Hitachi présentait un prototype DR-D10P de caméscope DVD-RAM (disque de 8 cm à 1,4 Go/face) fonctionnant en MPEG-2 MP@ML, CBR ou VBR (18 à 60 min d'enregistrement en VBR).

Des caméras “hors normes”

Thomson a présenté (mais c'était difficile à trouver) le prototype de la caméra Ciné Vidéo réalisé en deux ans dans le cadre d'un projet RIAM (ex PRIAM Recherches et Innovations en Audiovisuel et Multimédia).

Le projet visait à réaliser une caméra Vidéo HD pouvant utiliser les objectifs 35 mm et disposant d'un viseur optique avec hors champ, ce qui implique obligatoirement l'utilisation d'un obturateur. Le modèle présenté d'assez belle allure est en 1920x1080 24/25 P. Le traitement est en 444/10 bits mais la sortie en 422/8bits pour des raisons de débit et d'enregistrement prévu sur une cartouche de disques amovible de 200 Go à finaliser par Enertec. La société CRIL Technology de Toulouse ayant par ailleurs mis à la disposition du projet son système éditeur Viewstore. (Une présentation de la caméra CinéVidéo par l'équipe qui s'y est consacrée aura lieu le 5 Novembre dans le cadre du Département Imagerie Electronique).

Thomson, (“the increasingly gargantuan group” selon HDWORLD... qui n'avait pas encore eu connaissance du rachat de Canal + Technologies, qui semble avoir atteint la taille critique, celle où la patte gauche a du mal à savoir ce que fait la patte gauche), présentait sur son stand la Viper, qui focalise l'attention, et pour laquelle Panasonic envisagerait un système d'enregistrement alternatif aux disques Director's Friend... Selon HDWORLD Kodak serait sur le point de lancer un projet analogue.

The First Digital Magazine selon Joe Dunton Company

Prenez une caméra Arri 16SR, retirez le magasin et remplacez-le par un boîtier qui soit compatible comprenant un adaptateur optique et une électronique de caméra HD Ikegami et vous avez une caméra HD (il faut quand même synchroniser l'obturateur par la vidéo) ; remplacez un magasin classique et vous tournez en film. Le système devrait être disponible au NAB. Le projet soutenu par

Mitchell devrait sans doute intéresser d'autres modèles de caméras film.

Des transmissions HF

Tandberg Télévision présentait Voyager Lite System, pack de liaison HF bidirectionnelle (possibilité de contrôle à distance de la caméra) entre une station de base et une caméra en MP@ML ou 422@ML.

Thomson a introduit deux versions d'enregistreurs DVCPRO dockables sur les modèles LDK 100 et 200 disposant en standard d'une liaison Vidéo HF qui permet non seulement de transmettre le signal vidéo SDI mais également de genlocker et télécommander la caméra.

Du Soft et un peu de Hard

Je n'ai pas vraiment eu le temps de faire mon marché dans l'immensité du domaine des logiciels.

Je signalerais le stand de la société britannique 5D (déjà bien en avance par son intitulé) qui propose un ensemble de logiciels “à coexistence multirésolution”, sous Windows 2000. Cyborg est un logiciel tous formats, qui vise à assurer toutes les étapes de production (capture, compositing, play out, archivage). L'interface, la vitesse d'exécution ainsi que les possibilités de travail semblent à première vue très intéressantes. Colossus est un logiciel essentiellement dédié à la correction colorimétrique d'un “négatif numérique” ; corrections primaires (gain et gamma en log ou lin), corrections sélectives par teintes avec masques géométriques ou de forme libre, tracking.... Outils waveform, vectorscope, histogramme, comparaison de scènes, image de référence... Fichiers Cinéon, DPX, tif, tga, bmp, SGI. Commander est un logiciel d'acquisition de vidéo SH ou HD sans compression (il est notamment adapté à la Viper), de production et d'effets spéciaux “on-set”.

Un peu de hard, c'est pour le Q... celui de Quantel qui complète toujours ses outils logiciels par un brin d'électronique. La station iQ utilisant le protocole AAF est maintenant interfaçable (projet baptisé Freeflow), grâce à une liaison à 2,5 Gb/s, avec le pupitre Poggle de Pandora ce qui lui confère de puissantes possibilités d'étalonnage à 2k en temps réel. Quantel lance en parallèle Qcolor, qui apporte des possibilités d'étalonnage étendues à la station iQ. Celle-ci bénéficie d'une interface iO (comme input output) qui lui permet de recevoir et formater (protocole AAF) tous types de matériel provenant d'un scanner, d'un TC, d'un VTR et d'offrir une sortie multiformat. Il est précisé que la Viper est bienvenue. Enfin, la mythique PaintBox se shoote aujourd'hui au PC (version turbo quand même) dans la version QPaintbox Pro.

Des optiques

Canon a présenté son tout récent zoom HD pour événements type sports et concerts. The Monster offre un fabuleux rapport 100 (9,3-930 ; 18,6-1860 avec doubleur) ouvrant à 1,7 de 9,3 à 296 mm puis 4,7 jusqu'à 930 mm. Il est bien entendu équipé d'un stabilisateur optique sans lequel il serait difficilement uti-

lisable.

Angénieux (époux Thalès) a complété sa gamme de zooms de reportage avec un modèle médian 26x7,8 ouvrant à 1,8 qui vient s'intercaler entre le grand angle 12x5,3 et le télé 40x15 qui ne pèse que 5,35 kg.

La société allemande P+S Technik a développé un adaptateur optique “Pro 35” assez discret” (mais un peu cher) permettant d'utiliser tous objectifs 35 mm en monture Arri sur des caméras vidéo HD ou SD ainsi qu'un adaptateur Mini35 autorisant les caméscopes DV Canon XL1 et Sony PD150, VX1000, VX2000 à utiliser des optiques cinématographiques et photographiques (montures PL, Canon EF, Panavision, Leica R).

Des serveurs

Je ne me suis pas non plus étendu sur ce segment ; il y en avait trop !

A signaler chez EVS (à côté du CineStore Solo dont 24 commandes ont été enregistrées) maXS, serveur universel de production à 4 canaux qui, avec sa configuration fixe à deux entrées et deux sorties SDI vise à remplacer deux magnétoscopes pour un peu plus du prix d'un seul. MaXS peut être commandé par tous les protocoles existants et peut aussi bien servir en montage qu'en enregistrement ou en diffusion ; capacité max de 10 heures à 50 Mb/s ; compression intra-image de 8 à 80 Mb/s.

Chez Kinoton ClipRecorder HD (produit en fait par DVC Digital Video Computing GMBH) qui peut aussi bien servir de stockage (jusqu'à 880 Go en interne), derrière un télécinéma, de séquences vidéo 422 HD ou SD, qu'émuler un magnétoscope (commande RS 422) ou encore servir d'encodeur MPEG 1 et 2.

Cantar by AATON

Cantar est une mixette légère (2,5 kg sans batteries), robuste et ergonomique (et très entourée) à 15 entrées : 5 entrées micro, 4 entrées ligne, 6 entrées AES. Ces entrées peuvent être mixées sur 8 pistes. Cantar dispose de 1 sortie ligne analogique, 1 sortie analogique HF, 6 sorties AES. Cantar dispose de disques internes (20, 40, 80 Go, Autonomie 5 à 60 heures) et d'une liaison firewire vers des disques externes éventuels. Cantar peut être directement connecté à des stations Aaton Indaw, Fairlight, Protocols, Pyramix, Sadie, X-Track, Avid Media Composers v.10+, et Apple Final Cut Pro.

En vrac et (peut-être) dans le futur

Le programme METAVISION (Snell & Wilcox, BBC, INESC Porto, France 2, Arri, Université de Padoue) vise à introduire lors du tournage des informations complémentaires à l'image cinématographique classique : intime metadata, utiles en postproduction ; ce sont essentiellement des infos de profondeur (rappelez-vous la Z-Cam dont on n'entend plus parler, mais les laboratoires de la NHK ont présenté lors d'une conférence Axi-Cam, caméra HD sur le même principe...) ainsi que des informations temporelles (images



haute résolution à 24 i/s et images faible résolution à fréquence plus élevée). La gestion de ces "données intimes" peut être effectuée en format MXF. Arri tente de développer une caméra pour ce projet.

NHK Engineering Services démontre avec Finger Pointing une interface pour TV interactive qui prend en compte la direction du regard et celle d'un doigt pointant l'écran, ainsi que la reconnaissance vocale, afin de commander l'affichage des informations contextuelles sur l'écran.

Prometheus est un programme britannique de recherches, en particulier sur l'animation 3D

avec acteurs virtuels sans marqueurs (prise en compte notamment du mouvement de la bouche et de la zone oculaire) et sur la création (Avatar-me) de modèles humains 3D ou avatars.

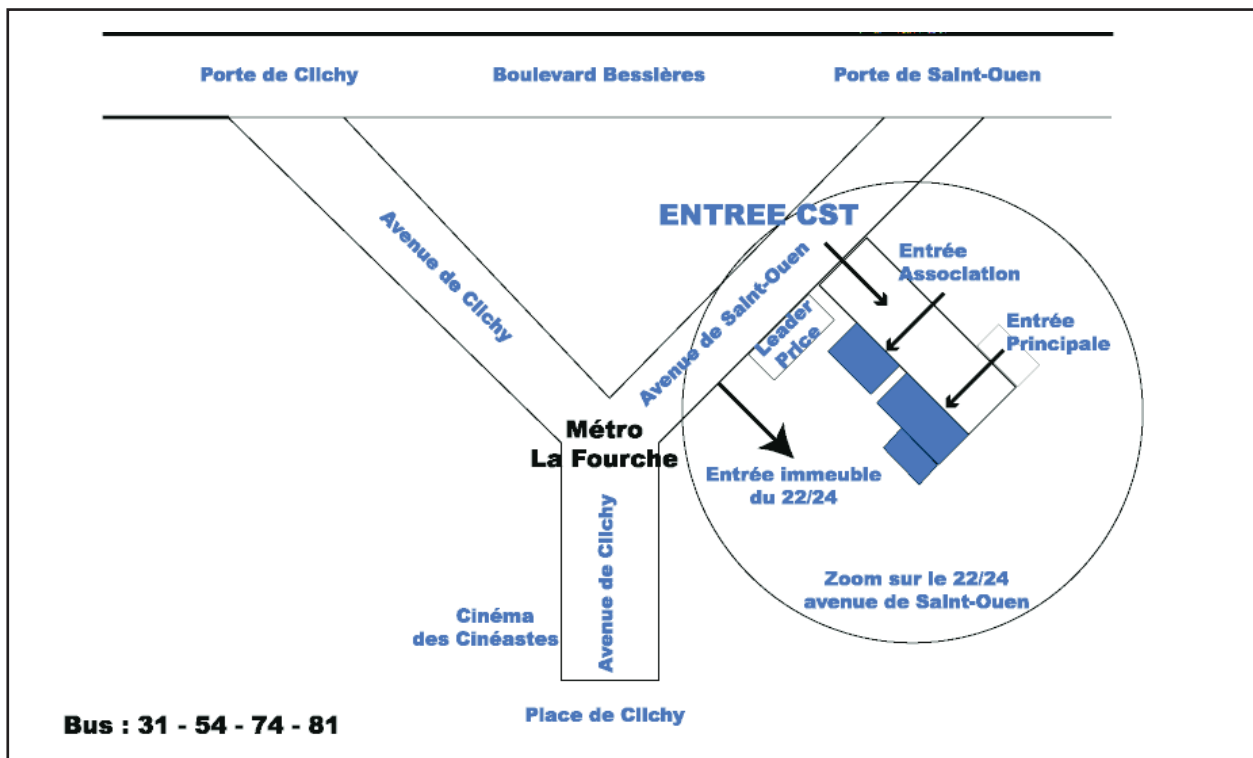
Innovative Corp (Corée avec une agence au Canada) présentait ibrowser qui peut fonctionner sans mémoire RAM importante (ça fonctionne même sur PDA) ; il permet de naviguer simplement (au moins pour l'utilisateur) à l'intérieur d'immenses bases de données image : bibliothèques, catalogues, musées, images médicales ou satellitaires, kiosque de journaux...

Il fonctionne en Corée sur le Web (mais le haut débit est là bas de 5 Mb/s !) mais peut également fonctionner en local à partir de disques ; utilise un format propriétaire (IPQ file qui stocke les images sous forme de segments de 4 Mo) pour la transmission. L'interface utilise un écran tactile qui permettait par exemple de naviguer en image de manière simple, quasi instantanée et totalement fluide depuis une carte des USA jusqu'au Convention Center de Las Vegas... !

La CST quitte la rue Galilée (suite)

A partir du 16 décembre :

Commission Supérieure Technique de l'Image et du Son
22/24, avenue de Saint-Ouen 75018 Paris



Pour nous contacter après le 16 décembre

Standard : 01 53 04 44 00 - Fax : 01 53 04 44 10
Association : 01 53 04 08 08 - Fax : 01 53 04 44 19
Président : 01 53 04 44 06

ylochez@cst.fr 01 53 04 44 05
jmadam@cst.fr 01 53 04 44 12
pebaratange@cst.fr 01 53 04 44 15
abesse@cst.fr 01 53 04 44 07

dcoffinet@cst.fr 01 53 04 44 05
tdelpit@cst.fr 01 53 04 44 09
dbdumas@cst.fr 01 53 04 08 08
fmanescau@cst.fr 01 53 04 44 11
jmmartin@cst.fr 01 53 04 44 02
prossillon@cst.fr 01 53 04 44 14
vseine@cst.fr 01 53 04 44 06
msintas@cst.fr 01 53 04 44 08

COMMISSION SUPERIEURE TECHNIQUE DE L'IMAGE ET DU SON
22-24, avenue de Saint-Ouen 75018 Paris
Tél. : 01 53 04 44 00 - Télécopie - Fax : 01 53 04 44 10
Email : cst@cst.fr
Site web : www.cst.fr

Direction de la Publication : Yves Louchez
Coordination et Réalisation : Fabienne Manescau
News de la vie associative : Dominique Bouyala-Dumas
Secrétariat de Rédaction : Valérie Seine
Imprimerie : Sponsor Graphic Colombes ISSN 9755
Dépôt légal Décembre 2002

ANNONCE PUBLICITAIRE
BARCO
(version papier)

**Département Imagerie Electronique,
réunion du 5 Novembre**



Devant un public nombreux, les acteurs du projet Ciné Vidéo ont montré le résultat de leurs travaux.

Ciné Vidéo est un projet RIAM (Réseau de Recherche et Innovation en Audiovisuel et Multimédia) soutenu par le CNC et le Ministère de

l'Industrie. Il s'agit d'une caméra vidéo haute définition avec une visée optique, un enregistreur à disque dur et un système de gestion des rushes.

Chaque participant décrit sa partie du projet :

Bernard Tichit (Thomson Broadcast Systems) a présenté la caméra HD. Elle utilise des CCD 2/3' 1920 points par 1080 lignes et fonctionne en mode 24 et 25 images progressif. Le signal de sortie numérique est transporté en mode segmenté (sF), sous forme de deux pseudo trames, il est disponible sur une interface HDSDI. Le transport segmenté est normalisé par la SMPTE et l'ITU, de nombreux constructeurs fournissent des équipements qui acceptent ce signal.

Patrick Defay (Angénieux) a décrit le fonctionnement de l'adaptateur optique. C'est incontestablement cette partie du projet qui a suscité le plus d'intérêt et de questions. Pour la Ciné Vidéo, Angénieux a développé un adaptateur 35mm/HD comprenant un viseur optique (reflex) avec obturateur, comme sur une caméra film. Il permet d'avoir une visée couleur de grande précision, avec la visualisation du hors champ. L'adaptateur reçoit toutes les optiques 35mm existantes et "digital cinema" avec une adaptation en fonction de la position de la pupille de sortie de l'optique. Une réduction de format pour s'adapter à la HD 2/3' termine le chemin optique de cet adaptateur unique en son genre. Le tout se fixe sur la caméra avec une monture K, pour une utilisation indépendante de chaque élément.

Gilles Leroy (Cril) a développé le Viewstore, un serveur non compressé sur une base de PC fonctionnant sous Linux. Ce serveur permet de visualiser et de monter les rushes et de les exporter à la norme MXF (Material eXchange file Format). Il utilise un système de fichier standard pour que d'autres stations sur le réseau puissent lire les images.

Jean-François Sulzer (Enertec) a conçu le système d'enregistrement sur disques durs. A l'origine du projet cet enregistreur devait être dockable sur la caméra. L'état actuel de la technologie des disques durs n'a pas permis d'atteindre cet objectif, qui n'est que reporté compte tenu de l'évolution rapide de ce secteur. L'enregistreur présenté est portable, avec des cartouches comprenant trois disques durs pour 185 GO de stockage. Cela permet une autonomie de 20 minutes au débit de 800 Mbits/s. Les cartouches sont montées dans une station qui assure la sortie sur un réseau Ethernet ou Fibre Chanel.

Matthieu Sintas





TRIBUNE LIBRE

Suite aux déclarations dans la presse de Pierre-William Glenn, à propos de la CST (Commission Supérieure Technique), bon nombre des représentants élus de cette association souhaitent apporter les précisions suivantes :

Lorsque PWG dit : "On est dans un mode de fonctionnement anti-démocratique..."

- ♦ Il est bon de rappeler que la CST s'est dotée de Statuts fiables (Statuts actuellement en cours de modification) éprouvés depuis de nombreuses années, qui ont pour avantage de garantir une juste représentativité de ses membres et du CNC au sein du Comité d'Administration. Chaque membre est élu démocratiquement au cours d'une Assemblée Générale annuelle. Ce Comité d'Administration est renouvelé par tiers tous les ans, il est composé de neuf membres et de deux représentants du CNC. Chacun des membres dispose du droit de vote. C'est pourquoi, dire qu'il y a là un mode de fonctionnement anti-démocratique relève de la contre-vérité et du propos fallacieux. N'en déplaise à Pierre-William Glenn, la démocratie existe depuis longtemps au sein de la CST et la manière dont il voudrait la faire évoluer nous paraît des plus suspects...

Lorsque PWG parle de : "Méthodes scélébrates..."

- ♦ Lors de la réunion du 16 septembre, les membres du Comité d'Administration ont voté le départ du Directeur Général Yves Louchez (Pour : 5 voix ; Contre : 4 voix ; Abstention : 2 voix). Un

débat a eu lieu. Chacun s'est exprimé librement, et, malgré les pressions de démission de Pierre-William Glenn, les Administrateurs ont décidé et voté démocratiquement selon leurs convictions. Dire qu'il s'agit là de méthodes scélébrates, c'est tout d'abord bafouer la pratique démocratique, mais plus particulièrement, c'est vouloir dissimuler un premier désaveu....

Lorsque PWG dit : "le CNC pourrait ne pas renouveler sa subvention à la CST..."

- ♦ Nous étions présents, lorsque M. David Kessler est venu nous parler au Comité d'Administration du 30 septembre. Jamais le Directeur du CNC ne nous a dit qu'il envisageait de suspendre la subvention accordée à la CST. Il a simplement évoqué le fait qu'il réviserait son jugement si la CST ne fonctionnait pas correctement. Jusqu'à présent le CNC a su tirer parti de ce formidable indicateur socioprofessionnel, technologique et économique qu'est la CST. Aussi, prétendre ou laisser planer l'idée que le CNC puisse être le fossoyeur de la CST est une véritable contre-vérité ! Voilà des propos intentionnellement alarmistes, à la limite de l'intimidation. Sont-ils dignes d'un Président ?..

Lorsque PWG dit : "Il faut redonner sa place au CNC"

- ♦ Lorsque PWG prétend vouloir redonner sa place au CNC (...place qu'il n'a jamais perdue), ne cherche-t-il pas plutôt à induire l'idée que les membres actifs et bénévoles de la CST ne sont plus tout à fait à leur place ? Ces pro-

pos absurdes ont eu pour effet de faire s'élever de nombreuses voix au sein de l'association. Ainsi, plutôt que de chercher le consensus, le Président creuse des clivages qui n'ont pas lieu d'être, qui n'existent pas. C'est là une bévue inquiétante et dangereuse pour l'avenir...

La démission, il y a quelques semaines, de trois administrateurs (François Helt, Didier Dekeyser, Luc Béraud) n'est pas sans poser problème. La cooptation récente de trois nouveaux administrateurs (Dominique Bloch, Claude Forest, Christian Guillon) nous permettra-t-elle d'espérer que la sérénité et le principe démocratique triomphent de méthodes d'un autre âge ?

L'agitation forcée ne suffisant plus à dissimuler le malaise.

Signataires :

Daniel Absil, Dominique Brabant, Jean-Paul Cassagnac, Jean-Marc Laubin, Guy Legrand, Alain Marchal



Chers Adhérents,

Je n'aspire pas à censurer quelque texte qu'il soit et vous livre ceux qui sont parvenus à la CST.

Dans un premier temps, je n'avais pas voulu, pour éviter toute polémique, donner trop d'importance à une minorité mal agissante, et publier les très nombreux témoignages de sympathie qui m'ont été témoignés ainsi qu'au très efficace Directeur Général qui prouve tous les jours encore son pragmatisme dans une discrétion remarquable au vu de la futilité des attaques personnelles.

Cordialement,

Le Président,

Pierre-William Glenn

TEXTE DE

RICHARD BILLEAUD

Monsieur,

Les dernières informations que je viens d'avoir sur la situation actuelle et future de la CST m'amènent à vous écrire très officiellement la présente lettre afin de vous faire connaître ma position quant aux éventuels "nouveau-tés" que pourrait avoir à subir la CST en tant qu'association. Je me suis déjà exprimé le 20 septembre par courrier électronique sur les difficultés que rencontrait l'association et j'ai apporté ma contribution au débat sur les modalités à envisager pour éviter que de tels problèmes ne se reproduisent.

Précédemment j'avais émis quelques doutes sur le forum de discussion de la CST quant à l'opportunité de nommer trésorier de l'association quelqu'un dont plusieurs entreprises faisant parties de ce qu'il est convenu d'appeler les "Industries Techniques" avaient eu à subir les méfaits au travers des sociétés de production dont il avait eu la responsabilité. Ce forum a été supprimé sans autre forme de

"procès" sur la demande de la personne concernée qui, soit dit en passant, ne s'est jamais adressée directement à moi, ni par le biais d'avocats, pour contester ce que j'avais publié sur ce forum !

J'apprends aujourd'hui qu'un "boulevard" est ouvert à ses ambitions de devenir le futur président de la CST, pour la simple raison de ne pas l'écartier du débat. En ce qui me concerne, les raisons de ne pas lui donner cette plate-forme sont nombreuses et il se peut que certaines figurent dans les archives du CNC.

Je tiens donc à vous dire très solennellement que je quitterai l'association de la CST si M. François Cohen-Séat venait à être proposé, ou à se présenter, comme futur président de la CST, et que, de ce fait, je cesserais toute mes activités au sein de l'association, notamment comme animateur du groupe de travail sur le patrimoine film, vidéo et son et comme partenaire de la CST pour la promouvoir auprès des institutions internationales (AMIA, JTS, Cinémathèque de Lisbonne, etc...).

Il ne s'agit pas là d'une question de personne mais de principe. Dans ma longue pratique de la production cinématographique j'ai eu à connaître beaucoup de personnages semblables et jamais encore ne s'est posé pour moi, comme c'est le cas actuellement, la question de faire un choix entre les côtoyer, les accepter à une place qui requiert représentativité et honorabilité, ou les éviter.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en mes sentiments les meilleurs.

Richard Billeaud

TEXTE DE

JOELLE DESBRUERES

Cher Président,

En annexe de la lettre de la CST, très intéressante, qui reflète un vrai dynamisme, je trouve un texte sur les statuts dont le dernier paragraphe me laisse à tout le moins étonnée : que veulent dire ces insinuations sur "le climat actuel" et les propos fielleux sur "les obstacles que certains tentent jour après jour de mettre sur notre chemin au profit de querelles de personnes destructrices" ? En dehors de la formulation grammaticalement incorrecte (sont-ce les personnes ou les querelles qui sont destructrices ? la nuance n'est pas mince), je suis plutôt choquée de trouver un paragraphe de cette sorte dans un courrier officiel de la CST. Question subsidiaire : à qui fait référence le "notre" de "notre chemin" ?

Si cette lettre-supplément est un appel de François Cohen-Séat à une solidarité contre ses "adversaires", que ne les nomme-t-il, s'ils existent ? Sans cette précision, j'ai l'impression d'avoir reçu une lettre anonyme tendant à déclencher une rumeur. Je trouve cela parfaitement déplacé, et déplaisant. Peut-être François a-t-il des comptes à régler, mais il faut qu'il dise clairement lesquels, vis-à-vis de qui, et pour quelles raisons dûment motivées. Ce ton d'insinuation est insupportable.

Dans votre note de remarques sur cette lettre-supplément, vous parlez d'un compte-rendu de l'unique réunion concernant les Statuts, assuré par Pierre Rossillon. Apparemment, il ne s'agit pas d'un satisfecit sur le dynamisme et l'efficacité des travaux entrepris. Il me semble que, puisque le débat est public (cf la fin de la lettre-supplément), il serait nécessaire de nous faire parvenir ce compte-rendu.

La réforme des Statuts de la CST est un problème important. J'ose espérer qu'il n'est pas confié à des personnes ayant d'autres ambitions que de fonder l'Association sur des bases solides et durables, loin de toutes querelles de personnes. Ce dernier



paragraphe de la lettre-supplément laisse malheureusement entrevoir le contraire. J'espère aussi que cette réforme est prise en main dès le départ par des gens juridiquement compétents, à partir des objectifs de l'Association, et pas seulement par des amateurs qui expriment leur parti-pris. Les axes de modifications sont proposés de façon faussement objective : "le 1er est celui qui prévaut (auprès de qui ?)... le second est souhaité par certains (manifestement négligeables)...". Il se trouve que j'ai une maîtrise de Droit, et que je suis très gênée par ces informations qui n'en sont pas, car elles lancent des mots sans préciser leurs conséquences, évidemment lourdes. L'appel aux réponses des membres, sur le site CST, à ces bribes de renseignements, va entraîner des réactions pifométriques de ceux qui préfèrent telle ou telle formule sans savoir ce qu'elle implique. Je me permets de tirer la sonnette d'alarme.

J'ai moi-même failli me laisser piéger, et envoyer des suggestions, jusqu'à ce dernier paragraphe empoisonné qui décrédibilise tout ce texte. Du coup, je l'ai relu attentivement, et le ton ne m'en a pas plu. Je déteste qu'on me traite en copain avant de "balancer". Je n'aime pas qu'on parle du Président, démocratiquement élu, qui vous a confié un mandat, en disant qu'il "confond souvent ses volontés personnelles, les décisions du CA et l'image qu'il tente d'en donner". A ma connaissance, ces volontés avaient été clairement exposées devant l'AG, et vous ont valu votre titre. Voilà justement ce qui caractérise une direction démocratique "classique". A l'inverse, cette contestation, violente, non argumentée, m'apparaît comme résolument anti-démocratique.

Bref, je suis navrée d'avoir trouvé, en annexe d'une lettre de la CST informative et intéressante, un texte aussi contestable, qui laisse mal augurer de la qualité d'objectivité exigible d'une

commission chargée de rédiger de nouveaux Statuts.

Cordialement,

Joëlle DESBRUERES

TEXTE DE

FRANCOIS LUXEREAU

Monsieur le Président et Cher Collègue

Nous venons, après avoir reçu ton appel de prendre connaissance des derniers développements de la vie de notre association.

Nous tenons tout d'abord à t'assurer, ainsi que le Directeur Général, de notre respect pour votre travail et de notre soutien.

La règle démocratique qui préside aux destinées de notre Association mérite, même si elle est parfois contraignante, qu'on se batte pour elle. Mais elle exige en retour de ceux qui en sont les dépositaires une certaine stature ainsi que quelques qualités comme courage, droiture, dévouement, responsabilité et tolérance.

La crise que nous vivons et qui attriste une majorité des adhérents de la CST, est le résultat de plusieurs années de magouilles rampantes ou affichées, de mise en circulation de rumeurs et de mensonges, d'accusations ridicules ou non fondées. Elle a commencé il y a plus de deux ans avec les attaques, injustifiées dans le fond et méprisantes dans la forme, menées par deux anciens Présidents de la CST contre le Directeur Général.

Nous avons alors transmis au Président un Appel à tous les Membres de la CST "afin que celle-ci demeure un lieu d'information, d'échanges, de démocratie et pourquoi pas également de courtoisie" qui n'a pas été diffusé comme nous le souhaitions.

Dans cet appel du 12 Septembre 2000 signé par plus d'une vingtaine

d'adhérents de la CST nous disions notamment :

"Il apparaît à travers certains des reproches adressés au Directeur que c'est la politique de la CST dans son ensemble, celle des Départements aussi bien que du Comité des Programmes ou du Comité d'Administration, face à l'arrivée des techniques numériques dans nos métiers qui est mise en accusation.

Nous sommes bien conscients que ces grands bouleversements peuvent inquiéter l'ensemble de nos professions ; mais c'est justement la responsabilité de la CST, en phase avec le CNC, que de les informer afin qu'ils soient armés face à ces mutations technologiques et c'est à son honneur de l'avoir fait".

Aujourd'hui, cette analyse n'a pas été démentie par les faits. La CST et le CNC ont effectivement été parmi les initiateurs du projet EDCF (European Digital Cinema Forum) qui vise à encadrer au bénéfice de tous les acteurs de la profession (depuis les exploitants, jusqu'aux institutions en passant par les industriels de l'image et des télécommunications) le développement irrésistible du numérique et à imposer des règles internationales visant -tant que faire se peut- à faciliter l'indispensable mutation des industries cinématographiques.

La CST, autrefois bien effacée au plan international, y jouit aujourd'hui d'une influence et d'un prestige mérité. Cela est largement le fait de notre Directeur actuel qui a su identifier et prendre en charge -malgré l'obstruction de certains- les problèmes essentiels de nos métiers.

Nous terminons notre appel par ces phrases qui prennent aujourd'hui, hélas, tout leur sens

"De telles manœuvres indignes d'un ancien Président de la CST pourraient laisser des traces et créer un malaise durable.... Nous appelons l'ensemble des adhérents de la CST à rester vigilants face à de tels agisse-



ments qui pourraient conduire à des affrontements ou des divisions, et à consacrer leur activité au fonctionnement et au dynamisme de notre Association, plutôt que de se laisser tenter par d'improductifs combats d'arrière garde".

La décision qui a été prise par une partie des membres du CA d'engager une procédure de licenciement à l'encontre du Directeur nous semble relever du règlement de comptes, typique de ces combats d'arrière garde contre lesquels nous mettions en garde.

Elle nous apparaît en outre comme totalement irresponsable car il s'agit d'une décision extrêmement grave et non motivée :

- ♦ a-t-on pensé aux indemnités qu'il conviendrait de verser au Directeur pour rupture de contrat ?
- ♦ a-t-on, sous le coude, un nouveau candidat prêt (éventuellement) à prendre le relais ?
- ♦ a-t-on pensé aux actions urgentes en cours (tel le déménagement) qu'il faudrait finaliser dans une désorganisation totale ?
- ♦ a-t-on pensé à la restructuration des activités telle qu'elle ressort du Contrat d'Objectifs ?
- ♦ a-t-on pensé à la réaction de notre organisme de tutelle ?

Il nous vient à l'esprit, à ce sujet, une image quasi biblique, où celui qui nous tient dans sa main bienveillante, lassé de ces pitreries répétées, au lieu d'ouvrir les vannes du déluge, comme ce fut le cas précédemment... se contenterait de fermer le robinet de la subvention.

- ♦ a-t-on pensé à ce que risque donc de devenir la situation de ceux de nos collègues, les salariés de l'Association, qui sont doublement impliqués dans la vie de la CST puisqu'ils en assument, -dans leur quasi totalité avec compétence, enthousiasme et attachement légi-

time- la responsabilité au quotidien ?

- ♦ a-t-on pensé aux dégâts terribles qui ne manqueront pas de se produire au sein des adhérents ?

Cela fait quelques questions intéressantes pour lesquelles nous connaissons, hélas, les réponses !

Voudrait-on imposer à notre organisation un Directeur soliveau ? Un Directeur qui ne pourrait lever le petit doigt sans devoir en référer ? Sans doute !

Le statut du Directeur doit être précisé, il doit lui garantir une large autonomie dans le cadre de décisions stratégiques clairement définies par l'Assemblée Générale et le Contrat d'Objectifs.

Les élections au Comité d'Administration devraient donc se dérouler sur la base de programmes et d'engagements précis et non pas sur la base de quelques déclarations anodines et par là même consensuelles.

Il s'agit donc de préparer, s'il en est encore temps, une nouvelle version des statuts qui ne laisse plus la possibilité d'entraîner notre association dans de tels errements.

Nous souhaitons qu'une Assemblée Générale Extraordinaire se réunisse dans les meilleurs délais pour prendre une telle décision.

Liste de personnes ayant signé l'appel de François EDE et François LUXEREAU

Pour l'ARP : Coline SERREAU

Pour le Groupe 25 images : Jacques OTMEZGUINE

Pour l'Institut Cinématographique Scientifique : Alexis MARTINET

Pour le groupe de travail "valorisation du patrimoine audiovisuel, cinématographique et sonore" : Richard BILLEAUD

ARCHAMBEAUD Christian

AUBERT Michèle

BARBIER Véronique

BAUMEL Thierry

BERNARD Hervé

BILLEAUD Richard

BLEREAU Eric

BROCA René

BROMBERG Serge

CORBOU Michel

DAGONEAU Jean-Marie

DEROCLE Thierry

DRIANCOURT Jacques

DUTERTRE Gilbert

FLAGEOLLET William

FLOURENS Gilles

GAUDIN Jacques

GUELLERIN Christian

HEBERT Laurent

HELT François

JUTARD José

LEGARGENT Ken

LEGARGENT Romaine

LEMOINE Philippe

LESPAGNOL Patrick

MENDIBURU Bernard

NIEUWBOURG Jean-Louis

PAUCHON Bernard

PESSIS Georges

PITRE Benoît

POUL Patrick

REMOND Alain

RENARD Jacques

RIDAME Jean-François

ROCHER Bernard

SINGIER Stéphane

TICHIT Bernard